



Gatineau prend la scène!

Cet événement sera présenté par la Maison de la culture de Gatineau, à la salle Odyssee,
en collaboration avec la Société Radio-Canada.

Formulaire d'inscription

Indiquez auteur-compositeur-interprète ou groupe : _____

Si vous êtes un groupe, indiquez son nom et celui de ses membres : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : résidence (_____) _____ bureau (_____) _____

Courriel : _____ Date de naissance : _____

Occupation : _____

Depuis combien de temps résidez-vous dans l'Outaouais? _____

Nombre d'années d'expérience non professionnelle dans le domaine de la chanson? _____

Avez-vous déjà donné des spectacles publics? _____ Si oui, combien? _____

Combien d'œuvres avez-vous composées? _____

J'affirme avoir lu les règlements annexés à la présente et je les approuve intégralement.

Signature _____

Date : _____

Gatineau prend la scène!

Règlements

- Admissibilité : auteur-compositeur-interprète ou groupe.
- Les candidats devront être résidents permanents de la région de l'Outaouais québécois, être francophones et âgés d'au moins 16 ans, au 20 septembre 2010.
- Les candidats devront soumettre, lors de leur inscription, un enregistrement de deux pièces musicales (matériel original) ainsi qu'une photo.
- Chaque candidat ou groupe devra indiquer dans un court texte (200 à 300 mots) les raisons qui l'amènent à vouloir participer à *Gatineau prend la scène!*
- Est considéré comme auteur-compositeur-interprète celui qui a composé les paroles et/ou la musique des chansons qu'il interprétera sur scène.
- Les auteurs-compositeurs-interprètes pourront être accompagnés d'un maximum de deux musiciens.
- Les groupes devront respecter le nombre maximum de cinq personnes.
- Présélection : à partir des enregistrements reçus lors des inscriptions, un jury de trois personnes déterminera les candidats qui seront invités à l'audition le 20 septembre 2010.
- Tous les candidats retenus devront être disponibles aux dates suivantes :

Audition : 20 septembre 2010

Conférence de presse : 15 novembre 2010

Formation : 22, 23, 24, 25 et 26 janvier 2011

Événement : 27 janvier 2011

- **Date limite d'inscription : le mardi 7 septembre 2010**